

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 1 (1977)

Artikel: Vers la création d'un musée rural jurassien
Autor: Lovis, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers la création d'un musée rural jurassien

Doter le Jura d'un musée rural est une nécessité et depuis longtemps ce problème est l'objet des réflexions de nombreux amis du patrimoine campagnard de ce pays. Il fallut la création de notre association pour relancer cette entreprise avec vigueur, car, pour l'ASPRUJ, la création d'un tel musée est synonyme de défense active du patrimoine rural jurassien.

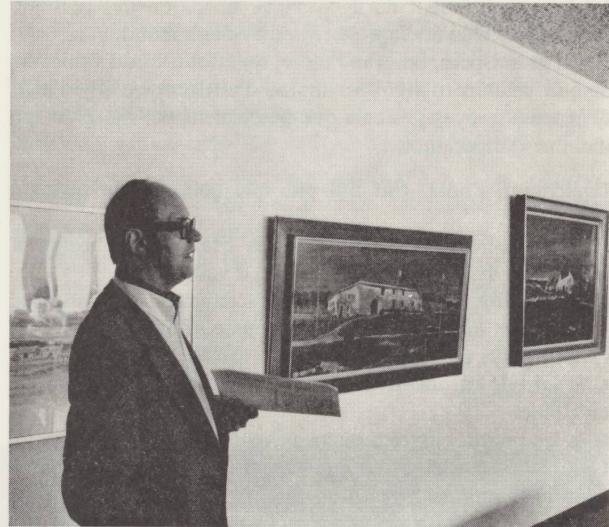
Dans ce premier bulletin de notre groupement, résumons les étapes parcourues et posons les jalons de l'activité future.

Origine du projet

En mai 1976, lors de l'assemblée générale que l'ASPRUJ tint à Lajoux, M. Pierre Voirol, boucher aux Genevez, annonça qu'il était disposé à céder gratuitement la partie ancienne de sa ferme pour y créer le Musée rural jurassien. Au cours de cette réunion, le soussigné présenta les éléments d'appréciation susceptibles de justifier la restauration de cette séculaire demeure. Extérieurement, cette maison présente de nombreuses modifications et sa façade méridionale laisse perplexe plus d'un visiteur. Mais celui qui a vu l'intérieur de la ferme comprend combien il est précieux de pouvoir disposer d'un ensemble de locaux aussi peu transformés. Consciente que l'authenticité et l'ancienneté des structures architecturales de cette habitation étaient un atout majeur, l'assemblée accepta le don de M. Voirol et décida d'œuvrer en vue d'y aménager le Musée rural jurassien.

Création de la « Fondation Pierre Voirol pour le Musée rural jurassien »

Au cours de l'assemblée générale de notre association, tenue à Glovelier, en janvier 1977, il fut décidé de proposer aux groupements énumérés ci-après de devenir mem-



bres de la « Fondation Pierre Voirol pour le Musée rural jurassien ». Par cette décision, l'ASPRUJ entendait promouvoir une étroite collaboration entre toutes les forces vives de ce pays afin de créer un Musée rural qui soit véritablement celui de tous les Jurassiens et non l'œuvre d'un groupe restreint d'amis du terroir.

Le 30 juin 1977, en fin d'après-midi, la signature de l'acte officiel put avoir lieu aux Genevez.

Entre deux averses, les délégués visitèrent la séculaire demeure. Chacun put s'intéresser aux détails architecturaux, en particulier à la couverture de bardeaux, devenue unique chez nous, à la cuisine voûtée, fleuron de cette ferme, et à la cage d'escalier aménagée dans une de ses murailles latérales. Nombreux furent ceux qui frémirent en passant sur tel plancher branlant, en se glissant sous

tel plafond partiellement écroulé ou en constatant les ravages causés par l'eau dans la toiture de bois.

Après la visite du bâtiment, les délégués se rendirent à l'Hôtel du Soleil (le bien nommé en cette pluvieuse journée) pour y signer l'acte de fondation préparé par Me André Cattin.

Les membres de la fondation

Grâce à beaucoup de compréhension et de bienveillance de la part des responsables des groupements énumérés plus loin, il a été possible de donner au Musée rural une « fondation » aussi solide que celle de l'édifice séculaire.

Dans l'énumération suivante, n'est-il pas juste de voir un élément déterminant pour la réussite de cette entreprise ? Si l'on songe aux valeurs culturelles et au potentiel économique représentés par toutes ces associations, on n'en saurait douter.

Les membres fondateurs de la Fondation Pierre Voirol pour le Musée rural jurassien sont :

- l'Association pour la défense des intérêts du Jura ;
 - l'Association jurassienne d'animation culturelle ;
 - l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien ;
 - la Chambre jurassienne d'agriculture ;
 - la commune des Genevez ;
 - l'Etat cantonal ;
 - le Musée jurassien ;
 - le Musée de Porrentruy ;
 - Pro Jura ;
 - la Société jurassienne d'Emulation ;
 - l'Université populaire ;
- et, bien sûr, placée en dernier par le jeu de l'alphabet, la famille de M. Pierre Voirol.

Les responsables de la Fondation

A peine avaient-ils officiellement créé le Musée rural jurassien que les délégués procédaient à la nomination des responsables de la Fondation. La présidence fut confiée à M. Michel Le Roy, architecte à Tramelan, la vice-présidence à M. Pierre Voirol, le secrétariat à M. Frédéric Savoye, président de l'A.D.I.J., et la caisse à Mme Marianne Beuchat, institutrice à Soulce.

Le Bureau de la Fondation comprend également M. Robert Humair, maire des Genevez, un délégué de la Chambre jurassienne d'agriculture, un autre du Musée jurassien et le président de l'ASPRUJ.

Problèmes financiers

Avant même la création officielle de la Fondation, le Bureau de l'ASPRUJ avait établi les dossiers nécessaires pour demander des subventions officielles. A ce jour, le fonds de restauration compte déjà une somme de 43.680 francs versée par la Direction de la police du canton de Berne et prélevée sur les bénéfices nets de la loterie SEVA et de la loterie à numéros. Le « Heimaschutz » a décidé de donner une subvention de 10.000 francs et la collecte organisée par les grandes associations jurassiennes a rapporté plus de 8.000 francs. La fondation « Pro Helvetia » versera 25.000 francs pour l'aménagement intérieur du Musée, plus spécialement les installations particulières pour l'exposition des objets.

Si l'on sait que le devis de l'ensemble des travaux atteint 200.000 francs, on calculera aisément la somme qu'il faut encore réunir pour terminer ce musée.

Grâce à un subside de 10.000 francs, accordé par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne,



l'organisation et la mise en exploitation seront grandement facilitées, mais il est évident que, sans l'aide de tous les amis du patrimoine rural jurassien, ce musée ne s'ouvrira pas l'an prochain au public.

Et n'oublions pas qu'il faudra encore découvrir et acquérir les « vieilles choses » dignes du Musée rural jurassien.

Gilbert Lovis

Caractéristiques de la ferme du Musée rural jurassien des Genevez

Primitivement, il était prévu que ce bulletin présente rait les caractéristiques architecturales et historiques de la maison précitée. La masse des informations recueillies et l'importance du sujet incitèrent le Bureau de l'ASPRUJ à prévoir la publication d'une étude séparée : « La ferme du Musée rural jurassien des Genevez ». J'ai sous-titré ainsi cet essai : « Repères historiques et architecturaux », car cette séculaire demeure est loin de nous avoir livré

tous ses secrets. Plus de quatre siècles d'existence marquent profondément une maison et il n'est pas simple de déchiffrer tous les messages muets contenus dans des pans de mur ou des morceaux de poutre noirce par la suie.

Cette brochure de passé cent pages renferme une quinzaine de photographies et l'ensemble des plans de l'immeuble. Même réduits, les relevés de Mlle Jeanne Bueche, architecte, permettent de découvrir avec précision tous les recoins de cette vaste bâtie. En outre, une minutieuse description des locaux complète les données historiques, prouvant que certaines parties de cette ferme peuvent dater du début du XVI^e siècle.

Pour la modique somme de 10 francs, plus les frais d'envoi, on peut acquérir cet ouvrage en s'adressant au Bureau de l'ASPRUJ, 2801 Rossemaison, ou à M. Michel Le Roy, président de la Fondation du Musée rural, Midi 11, 2720 Tramelan.

(CCP Musée rural jurassien, Les Genevez, 25-1282, Bienn.)